



DISCOURS

de Stefan Mäder, président de l'ASA
Événement **Conférence de presse annuelle de l'ASA 2025**
Date 5 février 2025
Lieu Zurich

«La sécurité est plus qu'un sentiment»

Seul le texte prononcé fait foi

Qu'est-ce que la sécurité? Telle est la question, Mesdames et messieurs, que nous nous sommes posée ces derniers temps au sein de l'association. Et je suis ravi de saisir l'occasion de cette conférence de presse annuelle pour vous donner un petit aperçu des résultats de nos réflexions.

Pour commencer, bienvenue à toutes et à tous, chers journalistes, chers collègues,

Vous serez d'accord avec moi pour considérer que la sécurité est avant tout un sentiment. Il s'agirait d'être un peu plus concret. C'est un sentiment *intime*, une sorte d'intuition.

De telles intuitions, nous en connaissons tous. Elles nous accompagnent au quotidien. Elles sont forces d'impulsion, aides à la décision et lignes de conduite. Toutefois, elles ne sont pas toujours très fiables ni très bonnes conseillères.

Le besoin d'un sentiment (intime) de sécurité est l'un des besoins fondamentaux de notre société. Nous en avons une conscience particulièrement aiguë en ce moment au regard des multiples bouleversements qui agitent le monde. Le sentiment de sécurité est aussi l'un des plus complexes: il peut s'agir d'un sentiment trompeur - ou d'un sentiment qui demande sans cesse à être nourri. Sans compter, qu'il est intrinsèquement irrationnel: il cristallise autour d'expériences personnelles ou de considérations isolées.

Mais une chose est claire aussi: c'est de toute façon bien plus qu'un simple sentiment.

Car à chaque sentiment de sécurité correspondent des faits précis. Derrière chaque sentiment, il y a des estimations de risque, des calculs – et nous, les assureurs, sommes ceux qui sont capables de chiffrer cela.

Évaluer et assumer les risques, c'est l'essence même de notre métier. Nous apportons ainsi une contribution importante à la stabilité et à la sécurité.

Enfin et surtout – vous vous en doutez – derrière ce sentiment, il y a toute une série de conditions d'exercice essentielles.

C'est justement ce à quoi nous nous employons au sein de l'ASA depuis 125 ans.

Mesdames et Messieurs, il y a 125 ans, en décembre, l'Association des assurances était fondée au buffet de la gare d'Olten. A l'époque, sous le nom quelque peu barbare d'«*Association des compagnies suisses d'assurances concessionnaires*».

Comme vous le voyez: Urs Arbter, le directeur, et moi-même nous y sommes rendus une dernière fois avant que le buffet de la gare, où de nombreuses autres associations ont également vu le jour, ne ferme ses portes, du moins provisoirement.

Forte de quelque 700 membres répartis au sein de comités, de commissions et de groupes de travail, l'ASA s'investit depuis 125 ans en faveur des assureurs pour qu'ils puissent prendre en charge des risques, protégeant ainsi les clientes et les clients de dangers et d'écueils financiers, et jouent de la sorte un rôle essentiel dans le système de sécurité de la Suisse.

Pour que les Suissesses et les Suisses puissent se sentir sereins – et nourrir un sentiment (intime) de sécurité.

Ce travail est crucial. Car si certains marchés de l'assurance fonctionnent quasiment «tout seuls», d'autres domaines requièrent des conditions bien précises pour que les assureurs puissent assumer leurs rôles économique et social de premier plan.

Or, pour mettre en place de telles conditions, il ne suffit pas d'avoir le sentiment de connaître les bases de l'assurabilité. Les politiques et les pouvoirs publics ne sauraient fixer des conditions d'exercice à notre secteur sans tenir compte de nos connaissances ni de notre savoir-faire. Notre système politique de milice mise donc sur la participation et l'implication actives de toutes les représentations d'intérêts possibles. Et l'ASA en fait également partie. C'est une bonne chose – et il faut que cela reste ainsi.

Dans le cadre de cette implication, ce ne peut être qu'un avantage de ne pas devoir consulter chaque compagnie individuellement, mais de pouvoir se tourner vers un secteur qui parle d'une seule voix. D'arriver à équilibrer les intérêts des uns et des autres au sein même de l'association afin de livrer aux politiques et aux

autorités une réponse homogène sous la forme d'une position claire. C'est précisément pour cela que notre association doit être forte.

En ce sens, je me réjouis particulièrement de pouvoir de nouveau compter AXA Suisse parmi les membres de notre association depuis le début de cette année. Le retour de cette compagnie fondée en 1875 à Winterthour sous le nom de «Société Anonyme Suisse d'Assurances contre les accidents» constitue une grande valeur ajoutée pour l'ASA et le système de milice suisse.

En revanche, nous ne voulons pas nous contenter de faire notre introspection – nous voulons aussi délibérément regarder vers l'extérieur et nous tourner vers l'avenir: quelle sécurité pour demain?

Au cours des 125 prochaines années, l'Association Suisse d'Assurances ASA poursuivra son action énergique en faveur de conditions d'exercice appropriées sur le long terme, c'est-à-dire durables, pour que le secteur de l'assurance puisse continuer d'assumer de manière optimale son rôle de branche garante de la stabilité et de moteur des innovations.

L'ASA défendra évidemment, encore et toujours, une réglementation adaptée aux risques, qui tienne compte des différences entre le modèles d'affaires des assurances et celui des banques. Ceci vaut en particulier au regard des conséquences réglementaires de l'effondrement de la grande banque Credit Suisse, regrettable pour la Suisse et sa population. En d'autres termes, cela signifie que nous n'avons pas besoin d'un renforcement de la réglementation. Et oui, notamment parce que, ces dernières décennies, le secteur de l'assurance ne s'est pas retrouvé obligé de recourir à l'aide de l'État.

À l'avenir, l'ASA continuera également d'argumenter de manière systématique et étayée en faveur de l'économie de marché. Cela signifie que nous plaidons résolument pour le non-interventionnisme de l'État, que nous entendons préserver l'attractivité de la Suisse comme place économique et que nous rejetons farouchement l'extension de monopoles sectoriels et d'entreprises proches de l'État. Quels sont nos principaux sujets de préoccupation? J'aimerais vous présenter brièvement quatre priorités bien concrètes.

1. L'assurabilité des risques majeurs gagne en importance.

La pandémie de coronavirus constitue la dernière alerte en date sur la nécessité pour le secteur de l'assurance de se pencher davantage sur la question de l'assurabilité et de la gestion des risques majeurs. C'est surtout l'assurabilité des risques majeurs que sont les cyberrisques et les tremblements de terre qui revêtira à l'avenir une importance stratégique. Concernant la pandémie de Covid-19, je tiens à préciser que le secteur de

l'assurance a largement contribué à la stabilité de l'économie suisse avec des indemnisations se chiffrant à près d'un milliard de francs.

Dans le domaine des cyberrisques, les mesures préventives constituent un levier non négligeable en faveur de l'amélioration de l'assurabilité des risques. Plusieurs coopérations sont d'ailleurs déjà en place, notamment avec l'Office fédéral de la cybersécurité, avec lequel nous mènerons cette année une campagne de prévention commune. Autre priorité de l'ASA, le renforcement des bases actuarielles, comme la récolte de données.

Je ne souhaite pas m'étendre sur les tremblements de terre – mon collègue du comité directeur et CEO de la Baloise Suisse, Clemens Markstein, vous expliquera tout à l'heure plus en détail ce qu'il en est actuellement.

2. Le développement de la prévoyance vieillesse a besoin d'un nouveau départ.

Le rejet de la réforme de la LPP en septembre dernier a mis fin à une campagne de votation marquée par la déstabilisation et la désinformation. Si le résultat nous a interpellé, il nous a aussi donné matière à réflexion. Nous en avons tiré deux enseignements.

D'une part, le corps électoral se montre prudent lorsqu'il s'agit de modifier un système prisé et éprouvé – c'est respectable. Dans les années à venir, nous continuerons d'œuvrer au renforcement et à la défense du système des trois piliers. Cela implique logiquement que nous refusions catégoriquement toute charge fiscale supplémentaire pour les 2^e et 3^e piliers. Nous ne manquerons pas d'affirmer clairement notre position lors de la procédure de consultation sur le programme d'allègement budgétaire 2027 adopté par le Conseil fédéral la semaine dernière. Le problème du budget de la Confédération, ce ne sont pas les recettes, mais les dépenses. Sans compter qu'une charge fiscale supplémentaire sur les 2^e et 3^e piliers ne ferait que restreindre l'intérêt de la prévoyance vieillesse individuelle. Le changement de cap proposé dans le cadre du programme d'allègement budgétaire du Conseil fédéral est donc inadmissible: pour les épargnants actuels, cela reviendrait à modifier les règles du jeu a posteriori, ce qui est contraire au principe de la bonne foi.

Deuxième enseignement tiré du débat sur la réforme de la LPP, la prévoyance vieillesse ne saurait être abordée sans s'appuyer sur des faits. Or, ce n'est pas si simple au regard de la complexité du sujet. Il ressort par exemple de la dernière étude Fairplay de Zurich que seulement 43 pour cent des Suisses considèrent leur capital de prévoyance comme faisant partie de leur propre patrimoine. Si cet argent est perçu comme une sorte de taxe ou d'impôt, cela affaiblit l'idée de base de la prévoyance professionnelle censée permettre de se constituer une épargne pour sa propre retraite. Là encore, l'ASA doit intervenir et veiller à l'amélioration des connaissances dans ce domaine.

3. L'assurance maladie complémentaire gagne en importance.

Les coûts de la santé sont en hausse constante. Ce phénomène s'explique bien évidemment par le progrès médical, mais pas seulement: il illustre le fait que le système de santé suisse n'a pas besoin de moins, mais de plus d'économie de marché. Et les assurances-maladie complémentaires apportent justement cette composante. Elles permettent de répondre plus précisément aux besoins individuels des assurés, par exemple en assurance complémentaire d'hospitalisation. Elles encouragent l'efficacité par l'octroi d'avantages économiques et stimulent la réalisation de bénéfices, lesquels sont investis par les fournisseurs de prestations pour financer des mesures urgentes et nécessaires.

En complément à l'assurance-maladie obligatoire, l'assurance-maladie complémentaire propose une offre sur mesure et orientée vers le marché. Nous y voyons une solution orientée, elle, vers l'avenir. À cet effet, la marge de manœuvre des différents acteurs doit toutefois être élargie et non restreinte.

Dans ce contexte, je tiens également à souligner que l'ASA salue expressément le nouveau départ de la politique associative en assurance de base obligatoire. Prio.swiss défend les intérêts de l'assurance de base, l'ASA ceux de l'assurance complémentaire. Les deux associations ont ainsi la chance de pouvoir désormais être des interlocuteurs aux positions encore mieux coordonnées face aux politiques, aux pouvoirs publics et à l'autorité de surveillance.

4. Communiquer l'importance sociale du secteur de manière plus efficace et plus percutante.

Enfin, nous devons aussi œuvrer à alimenter un sentiment positif à l'encontre des acteurs économiques.

Celui-ci s'est en effet nettement altéré ces derniers temps. Pendant longtemps, le consensus social voulait qu'est bon pour la collectivité ce qui est bon pour l'économie.

Ce consensus a cédé la place à un sentiment plus mitigé à l'encontre de l'économie. Des événements marquants comme la chute de Credit Suisse, regrettable pour la place économique suisse, renforcent la méfiance envers les acteurs économiques et exacerbent l'appel à davantage d'interventionnisme et de surveillance. La crise du coronavirus y a certainement aussi contribué. Ces évolutions se répercutent également sur la réputation du secteur de l'assurance.

Cette prise de conscience, nous entendons non seulement en tenir compte au cours de cette année anniversaire, mais nous l'avons aussi inscrite comme une mission essentielle dans notre programme pour le futur:

Nous devons communiquer de manière plus efficace et marquante sur l'importance de notre secteur pour la société.

Avec plus de 50 000 collaborateurs et une productivité supérieure à la moyenne, tous secteurs d'activité confondus, les assureurs privés contribuent à hauteur de 4 pour cent au produit intérieur brut. Nous devons dissiper les fausses impressions par des faits et mieux faire comprendre notre travail.

Le secteur de l'assurance assume des risques financiers pour nombre de PME et quelques grandes entreprises, mais aussi pour les citoyennes et citoyens de ce pays. Il est synonyme de stabilité et constitue un élément essentiel de la durabilité écologique, économique et sociale. Tel est le rôle que l'ASA entend jouer en cette année anniversaire ainsi que dans les années à venir, tout en affirmant sa position dans les débats sur les questions de politiques économiques et sociales.

Voilà, j'ai maintenant le sentiment intime d'avoir épuisé mon temps de parole – un coup d'œil à ma montre me le confirme.

Je vais donc céder la place à notre directeur, Urs Arbter, qui va vous présenter le volume de primes de l'année écoulée et ainsi étayer par des faits la stabilité de notre secteur à laquelle je me suis si souvent référé.

Merci!